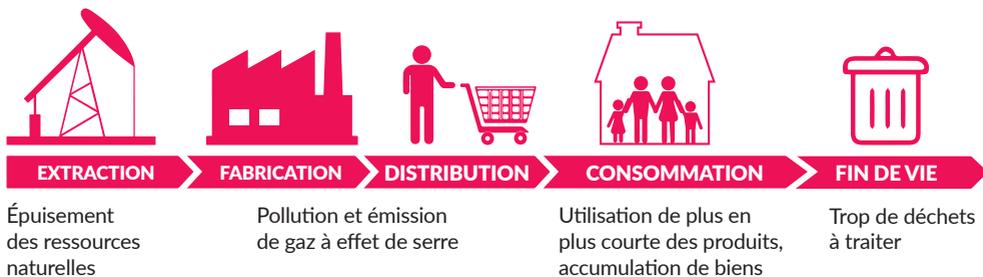


Notre économie est majoritairement construite dans une logique linéaire :



L'économie circulaire vise à réduire l'usage des ressources (matières, énergie...) et la production de déchets, à tous les stades de production / consommation du produit ou du service.

- Une économie circulaire, c'est une économie dont l'impact est plus faible sur l'environnement, et donc un modèle plus durable dans le temps.
- À l'échelle locale, c'est aussi une économie plus résiliente en cas de crise !

QUEL INTÉRÊT POUR MON ENTREPRISE ?

S'il y a parfois des investissements à prévoir, il y a aussi beaucoup d'avantages à s'engager dans l'économie circulaire :

- ▶ **Réduire le gaspillage** = réduire ses factures
- ▶ **Diminuer sa dépendance aux marchés et aux ressources critiques**
- ▶ **Intégrer/renforcer son esprit d'innovation**
- ▶ **Toucher de nouveaux marchés et rencontrer de nouveaux interlocuteurs** : clients, fournisseurs, co-traitants...
- ▶ **Renforcer son image de marque**, en interne comme en externe (futurs salariés dont jeunes diplômés, clients potentiels, financeurs)...

Et bien sûr, contribuer à économiser les ressources planétaires, pour pouvoir les utiliser plus longtemps !

CONCRÈTEMENT, QUE PEUT-ON FAIRE ?

L'ADEME a défini 7 piliers qui contribuent à une économie circulaire. Il n'y a pas vraiment d'ordre ni de marche à suivre universelle pour débiter. La meilleure stratégie, c'est celle qui vous correspond !

APPROVISIONNEMENTS DURABLES

Acheter des matières ou une énergie renouvelables.

Exemples : investir dans des panneaux solaires, acheter « local », adopter une charte de bonnes pratiques clients-fournisseurs...

Voir : 1, 2, 3, 4/5, 6, 9

RECYCLAGE

Une fois vos produits arrivés en fin de vie, que deviennent-ils ?

Exemples : Réduire les déchets à la source, comprendre et optimiser leur gestion et leur valorisation, créer des boucles avec d'autres entreprises qui pourraient les utiliser comme matières premières...

Voir : 1, 2, 3, 4/5, 6, 8, 9

ÉCOCONCEPTION

Repenser ses produits, services et procédés au moment de leur conception, pour limiter leur impact environnemental sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Exemples : réduire la quantité de matière d'un produit, l'énergie produite pour sa fabrication, la logistique, sa fin de vie...

Voir : 1, 2, 3, 4/5, 7

ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Le mot clé : mutualiser. Mais quoi ? Les achats, les équipements, les compétences, les déchets... Avec qui ? D'autres entreprises du territoire, qui ont des besoins similaires ou complémentaires.

Exemples : partage d'une salle de réunion ou d'un poste d'assistant, utilisation par une entreprise des déchets d'une autre, valorisation de chaleur fatale...

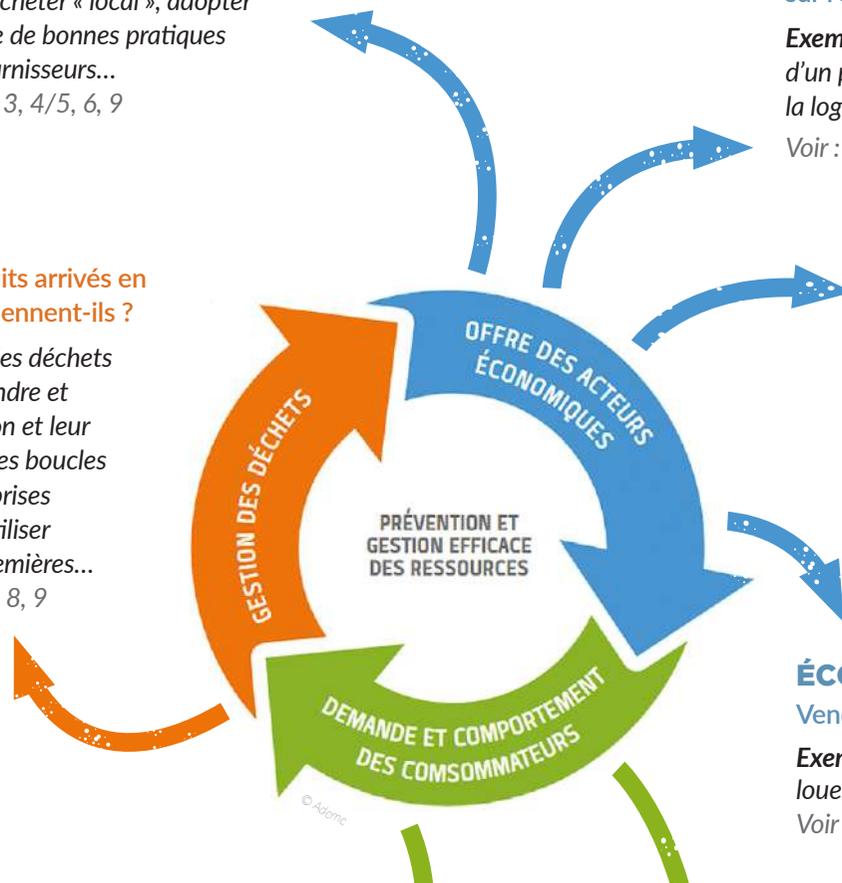
Voir : 1, 2, 3, 4/5, 6

ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ

Vendre l'usage d'un bien plutôt que le bien lui-même.

Exemples : louer des produits plutôt que les vendre, louer sa flotte de véhicules plutôt que l'acheter...

Voir : 1, 2, 3, 4



Les piliers relatifs aux comportements et demandes de vos clients ne dépendent pas que de vous... mais vous pouvez malgré tout avoir un impact dessus !

ALLONGEMENT DE LA DURÉE D'USAGE

Donner les clés à vos clients pour qu'ils puissent utiliser vos produits plus longtemps.

Exemples : faciliter l'entretien ou la réparabilité de vos produits et mettre à disposition des pièces détachées, créer des tutoriels pour que vos clients réparent eux-mêmes les petites pannes, prévoir un service de SAV, créer des partenariats avec des réparateurs locaux, favoriser la réparation avant l'achat de tout matériel neuf...

Voir : 1, 3, 5

CONSOMMATION RESPONSABLE

Informez les consommateurs de vos efforts, pour qu'ils vous choisissent en conscience

Exemples : adopter un label

Voir : 1, 3, 4

N'hésitez pas à vous rapprocher des experts économie circulaire de la CCI, la CMA, l'Agglo...
Pensez aussi à contacter votre branche professionnelle ! Elles sont nombreuses à porter des actions et des outils pour leurs adhérents, avec l'avantage de pouvoir plus facilement proposer des actions correspondant à leurs activités.

1 - L'incontournable, le généraliste : ADEME

 longuevieauxobjets.gouv.fr : conseils, tutos, réseau des Répar'acteurs, ressourceries...



 **Accompagnements, financements, ressources multiples...**

 **Paulin RENARD** - 04 72 83 46 23
paulin.renard@ademe.fr

2 - AURA Entreprises

 **Autodiagnostic** de maturité Économie Circulaire
auvergnerhonealpes-entreprises.fr

 **Ateliers** d'information, accompagnements

 **Innov'R** : guichet unique éco-innovation régional

 **Événements**

Sandrine CORTIAL - 06 38 22 57 96
scortial@auvergnerhonealpes-entreprises.fr

3 - BPI France

 **Financements** divers (prêts...)

 **TPE & PME gagnantes sur tous les coûts**
(pour les entreprises > 20 s),

Diag Décarbonation et Diag Éco-conception

 **Emilie VIDAL** - 07 87 03 67 09
emilie.vidal@bpifrance.fr

4 - Chambre de Commerce et d'Industrie de la Drôme

 **ACT'IF** : Plate-forme d'échanges de ressources et flux entre entreprises

 **Visite Énergie** : analyse de vos contrats, consommations et pratiques, premières préconisations

 **TPE & PME gagnantes sur tous les coûts** :
Audit Énergie / Eau / Matières / Déchets pour entreprises < 20 s., plan d'actions et suivi sur 12 mois
Anne CADENEL - 04 75 78 67 43 / 06 72 21 38 48
a.cadenel@drôme.cci.fr



5 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Drôme

Annuaire Répar'acteurs : annuaire-reparation.fr

 **Visite Énergie** : analyse de vos contrats et consommations d'énergie, préconisations

 **TPE & PME gagnantes sur tous les coûts** :
Audit Énergie / Eau / Matières / Déchets pour entreprises < 20 s., plan d'actions et suivi sur 12 mois
Remco Lermet - 04 75 48 72 15
remco.lermet@cma-auvergnerhonealpes.fr

Les dispositifs sont cités à titre indicatif, et peuvent faire l'objet de modifications dans le temps.

6 - Les clubs d'entreprises du territoire, initiateurs de la Commission Développement durable

 **Mutualisations d'achats**, de conteneurs pour récupération du papier...

 **Commission Développement Durable**, commune aux 3 clubs : ateliers, visites, conférences...

 **ERB** - *Entreprises Romans Bourg-de-Péage*
Contact@assoerb.fr / assoerb.fr
Margot Pérol - 04 75 02 07 68

 **CEV** - *Collectif des Entreprises Valentinois*
contact@cev-26.fr / cev-26.fr
LE CLUB ROVALTAIN
contact@clubrovaltain.fr

D'autres réseaux d'entreprises peuvent travailler sur le sujet, n'hésitez pas à solliciter vos réseaux habituels.

7 - Pôle Écoconception

 **Centre de ressources** sur le sujet de l'écoconception

 **Florian RIBEIRO**

8 - Sindra - Observatoire des déchets en AURA

 **Liste des installations de la région** (déchèteries, centres de tri...)

 **Outil** « Quel déchet, quelle solution ? »
Blandine DURANDO - 07 61 32 97 28
info@sindra.org / sindra.org

9 - Sytrad : le syndicat de traitement des déchets du territoire

 **Visites** centre de tri et centre de valorisation des déchets

 **Appui et facilitateur** pour la réduction des déchets ménagers et le recyclage des journaux et emballages

 **Ressources documentaires variées** sur sytrad.fr : supports d'information (guides, vidéos, visite virtuelle...) et aide à la communication interne

 animation@sytrad.fr

Valence Romans Agglo vous conseille et vous accompagne

  **Gestion des déchets** : informations, sensibilisation des salariés au tri...

 **Mises en relation, recensement de besoins collectifs et appui à l'ingénierie de démarches de mutualisation inter-entreprises** (énergie...)

 **Tous sujets** : orientation dispositifs et financements

 **Direction du développement économique** :
Claire ARNOUX - 07 61 78 15 67
claire.amoux@valenceromansagglo.fr

 **Direction Gestion des déchets**
04 75 81 30 30



Conseils et accompagnement



Ressources documentaires & com



Réseau & outil collaboratif



Financement



Contacts